

GRILLE-HORAIRE de 1ère année

I. FORMATION COMMUNE		26h.
- Religion catholique	2h.	
- Education Physique	3h.	
- Etude du milieu	4h.	
- Sciences	3h.	
- Français	6h.	
- Langue moderne I(anglais)	4h.	
- Mathématique	4h.	
II. ACTIVITES OBLIGATOIRES		2h.
- Education technologique	1h.	
- Education artistique	1h.	
III. ACTIVITES choisies par l'école		4h.
- Atelier mécanique(1)	2h.	
- Dessin technique	1h	
- Informatique	1h.	
IV. REMEDIATION	0 à 2h.	
TOTAL :		32h.à 34h.

GRILLE-HORAIRE de 2ème année

1. FORMATION COMMUNE		26h
- Religion catholique	2h	
- Education Physique	3h	
- Etude du milieu	4h	
- Sciences	3h	
- Français	5h	
- Langue moderne I(anglais)	4h	
- Mathématiques	5h	
2. ACTIVITES OBLIGATOIRES		2h
-Education technologique	1h	
- Education artistique	1h	
3. ACTIVITES choisies par l'école		4h
- Atelier électricité	2h (1)	
- Dessin technique	1h	
- Informatique	1h	
4. REMEDIATION	0 à 2h	
TOTAL:		32h/34h

